

REVUE DE PRESSE



Table des matières

2008

Le Monde ouvrier.....	5
-----------------------	---

2009

Radio-Canada information (Montréal).....	6
L'info-CONSEIL métro.....	7
Le Monde ouvrier.....	8
L'Inclusif.....	10
Radio-Canada information (Abitibi-Témiscamingue).....	11
Site web Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue.....	12
Le Citoyen Rouyn Noranda.....	13
Radio-Canada information (Saguenay).....	14

2010

L'info-CONSEIL métro.....	15
Le Monde ouvrier.....	16
L'indiscret de Port Elgin.....	21
Info-publicité.....	22
L'Autre Voix – Actualités.....	23
Site web, Les services de main-d'œuvre l'Appui.....	24
Le Charlevoisien.....	25
Plein Jour de Baie-Comeau.....	26
Le Manic.....	27
Le Droit et Info 07.....	28

2011

L'info-CONSEIL métro.....	29
Le Monde ouvrier.....	30
Le Nord Info.....	36
Le Mirabel.....	37
Le Quotidien de Chicoutimi.....	38
Journal L'Avantage.....	39
Choix 97,5 et CIEL Rivière-du-Loup.....	40
M 103,5 FM.....	41
Hebdo Rive-Nord.....	42
Col Blanc.....	43

2012

Le Monde ouvrier.....	44
-----------------------	----

PERSONNES HANDICAPÉES

Nouveau projet d'intégration et de maintien en emploi

LA FTQ S'EST ASSOCIÉE AU GROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) POUR RÉALISER UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ.

Ce projet, très bien accueilli par la Commission des partenaires du marché du travail, sera financé par Emploi-Québec sur une période de trois ans.

Ainsi, au cours des trois prochaines années, la FTQ travaillera de pair avec ses syndicats affiliés et ses Conseils régionaux pour sensibiliser, informer et soutenir les syndicats locaux dans l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Force est d'admettre que, malgré des avancées importantes au cours des 20 dernières années, les personnes handicapées sont encore les personnes les plus défavorisées sur le plan de l'emploi. Pourtant, là où elles sont présentes, les employeurs et leurs collègues de travail sont en général très satisfaits de leurs compétences,

de leur productivité et de leur motivation au travail. Notons qu'en mai dernier, le gouvernement du Québec déployait sa *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées* prévoyant de nouvelles mesures et subventions pour atteindre ses objectifs. Le contexte est donc particulièrement propice pour intensifier nos activités dans ce dossier alors que les employeurs, de leur côté, seront fortement sollicités pour favoriser cette embauche.

Toute personne intéressée à s'impliquer dans son syndicat pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées est invitée à communiquer avec les responsables de ce dossier à la FTQ, Serge Leblanc au 514 383-4408 ou Isabelle Couombe au 514 383-8027.

2008

LE MONDE OUVRIER / NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008 / 7



Le 29 janvier 2009, avait lieu une conférence de presse pour le lancement du **PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE** en présence de MM. Sam Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, René Roy, secrétaire général de la FTQ, de madame Isabelle Senneville, trésorière du Regroupement des organismes pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et l'équipe du **PROJET**.

La radio de Radio-Canada, dans le cadre des émissions *Désautels en direct* (le jour même) et *C'est bien meilleur le matin* (le lendemain) ont présenté une excellente couverture de l'événement.

2009

L'info CONSEIL métro

Édition Février 2009

FTQ et ROSEPH Une nouvelle alliance



ROSEPH
Regroupement des organismes spécialisés
pour l'emploi des personnes handicapées

Dans le but d'aider à augmenter la participation à part entière des travailleuses et des travailleurs handicapés au marché du travail, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) ont décidé de s'associer pour mettre en œuvre un projet de sensibilisation, d'information et de soutien à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées dans les milieux syndiqués de la FTQ.

La FTQ et le ROSEPH sont impliqués dans le dossier de l'emploi des personnes handicapées depuis plus de vingt ans. Malgré tous les efforts qui ont été déployés pour sensibiliser les membres de la FTQ à l'accueil des personnes handicapées, la Centrale ne peut que constater les limites de ses actions si celles-ci ne s'accompagnent pas d'actions concrètes dans les milieux de travail. Bien sûr, les syndicats ne sont pas responsables de l'embauche dans les

entreprises, mais leur ouverture à l'embauche des personnes handicapées peut souvent faire toute la différence. Le mouvement syndical doit promouvoir et défendre le droit à l'égalité au travail. Aussi, il ne faut pas oublier que ce sont leurs membres qui vont travailler directement avec ces personnes, qui vont les accueillir et les accompagner si elles rencontrent des difficultés.

Ce projet vise donc à développer de nouvelles opportunités d'emplois de qualité pour les personnes handicapées, mais surtout à maintenir les portes ouvertes ! Pour ce faire, la FTQ et le ROSEPH travailleront en synergie avec les syndicats affiliés FTQ et les Conseils régionaux pour sensibiliser, informer et soutenir les syndicats locaux à l'égard des programmes d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées. Ceci permettra de responsabiliser les entreprises tout en répondant à leurs besoins de main-d'œuvre au cours des prochaines années. Ce partenariat s'inscrit parfaitement

dans les orientations de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées, mise en œuvre par le gouvernement du Québec, en mai 2008.

Sur le terrain, l'équipe du projet proposera aux syndicats locaux, des moyens concrets pour sensibiliser leurs membres afin de faciliter l'accueil et le maintien en emploi et de négocier les conditions requises pour concrétiser le droit à l'égalité au travail.

Des liens et des mécanismes de collaboration entre les syndicats locaux et les organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées seront créés dans chacune des régions. Les résultats d'expériences porteuses seront diffusés largement.

Ensemble, nous saurons faire la différence !

Les deux chargés de projet :
Marc Thomas et Serge Leblanc.

2009

Une expérience positive

LA FTQ ET LE GROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) SE SONT ASSOCIÉS POUR METTRE SUR PIED UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ. LE MONDE OUVRIER A D'AILLEURS PUBLIÉ UN ARTICLE SUR CE SUJET DANS SON ÉDITION DE NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2008.

Pour sa présente parution, l'équipe du journal a décidé d'aller sur le terrain pour raconter l'histoire de François Duchesne, un jeune travailleur atteint du syndrome d'Asperger qui a été embauché chez Transport Logi-Pro (section locale 509 des TUAC) en avril dernier.

Cette compagnie prépare les commandes de produits frais et congelés qui sont ensuite livrées dans les grandes chaînes d'alimentation à travers la province. Les quelque 300 employés travaillent dans des entrepôts où la température oscille entre 4 et -18 °C.

C'est en compagnie de la coordonnatrice aux ressources humaines, Edith Robichaud, et du superviseur à la formation, Claude Francoeur, que nous avons rencontré François. D'emblée, celui-ci nous explique ce qu'est le syndrome d'Asperger, un

trouble du développement dans la famille de l'autisme qui affecte la vie sociale, mais pas les capacités intellectuelles. «L'aspect social c'est une lacune chez moi, mais je compense par plusieurs autres qualités. C'est difficile pour moi de passer rapidement d'une tâche à l'autre, par contre, je me connais très bien et j'arrive à être très concentré sur le travail. S'il y a un message que je voudrais dire aux employeurs c'est que oui nous avons des faiblesses, mais nous sommes aussi performants et nos différences peuvent apporter des forces dans une compagnie», explique François.



qui se retrouvent sur le marché du travail. Cette réalité s'est une fois de plus confirmée avec François. Pour Claude Francoeur et Édith Robichaud, l'expérience est plus que positive. «Au début, nous avons été surpris de constater que la productivité de François était supérieure aux exigences de l'entreprise. De plus, François a chamboulé nos perceptions et changé notre façon de voir les personnes handicapées au travail», affirment-ils.

L'arrivée de François a aussi permis de faire tomber des préjugés auprès des collègues. Comme quoi la différence des fois, y'a rien de mieux!

Rappelons que ce projet, qui se déroulera sur une période de trois ans, a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Commission des partenaires du marché du travail. Si vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre syndicat pour favoriser l'intégration des personnes handicapées, contactez les responsables du dossier à la FTQ, Serge Leblanc et Marc Thomas, au 514 858-4408 ou Isabelle Coulombe au 514 383-8027.



C'est accompagné de son conseiller en intégration du programme À l'emploi de Action main-d'œuvre que François a fait son entrée dans l'entreprise. Son conseiller était là, non pas pour chambouler le programme existant déjà au sein de l'entreprise, mais pour bien expliquer ce qu'implique le syndrome d'Asperger et faciliter l'intégration de François.

Les employeurs et les collègues de travail sont généralement très satisfaits des compétences, de la productivité et de la motivation des personnes handicapées

2009

1,7 million \$ pour l'intégration des personnes handicapées

Le secrétaire général de la FTQ, René Roy, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, et la trésorière du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH), Isabelle Senneville, ont dévoilé en conférence de presse, le 29 janvier dernier, une entente de plus de 1,7 million de dollars qui vise l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Ce projet, dont nous avons déjà parlé dans les deux dernières éditions du *Monde ouvrier*, a pour objectif de sensibiliser, informer et soutenir les syndicats locaux dans l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

Une tournée dans les 17 conseils régionaux de la FTQ et dans les principaux syndicats affiliés est déjà prévue. La FTQ, en partenariat avec le ROSEPH, mettra en place des projets-pilotes en région dans le but d'intégrer des personnes handicapées dans différents milieux de travail.

En conférence de presse, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, a insisté sur la continuité dans laquelle s'inscrit ce projet : « *Nous espérons que les employeurs, qui se privent trop souvent d'une main-d'œuvre de grande qualité par simple manque d'information sur les ressources et les aides à l'intégration des personnes handicapées en milieu de travail, vont répondre à l'appel* », a-t-il indiqué.

Conclue pour une durée de trois ans, cette entente est possible grâce à une enveloppe budgétaire de 1,25 million de dollars provenant de la mesure Concertation pour l'emploi, volet Support à l'exécution d'Emploi-Québec, d'un montant de 225 600 \$ provenant de la FTQ et de 243 000 \$ du ROSEPH.



Le responsable du dossier à la FTQ, Serge Leblanc, le secrétaire général de la FTQ, René Roy, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, et la trésorière du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH), Isabelle Senneville.

LE MONDE OUVRIER/
JANVIER-FÉVRIER 2009

Vous n'avez pas encore invité l'équipe de « Travaillons ensemble » ?



Depuis plusieurs mois, l'équipe du projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » sillonne le Québec pour parler de l'intégration et du maintien en emploi des personnes handicapées. Plusieurs syndicats affiliés à la FTQ ont ainsi pu connaître les différents services que le projet *Travaillons ensemble* peut offrir pour les soutenir dans l'embauche ou le maintien en emploi des personnes handicapées.

Comment les rencontrer?

Un colloque, un congrès, une réunion d'équipe, cette rencontre peut s'inscrire dans toutes sortes d'activités.

Prévoyez environ une heure pour la présentation, suivie d'une période de questions.

Et si l'on se fie aux commentaires reçus jusqu'à maintenant, vous ne serez pas déçus!

Pour plus de renseignements sur le projet *Travaillons ensemble*, consultez le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, section *Personnes handicapées*.

LE MONDE OUVRIER/MARS-AVRIL 2009

Appel à tous!

L'équipe du projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » est à la recherche de clauses de conventions collectives ou d'ententes particulières en ce qui concerne l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées ou pour les personnes qui deviennent handicapées à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie. Si vous avez connaissance qu'il existe de tels écrits, vous seriez d'une grande gentillesse de les acheminer au responsable du dossier, Serge Leblanc, par courriel à l'adresse: sleblanc@ftq.qc.ca. Ceci dans le but d'étoffer la documentation sur le sujet et surtout, d'en faire profiter les conseillers et les confrères qui doivent ou qui devront négocier de telles ententes.

Si vous êtes témoin de choses qui concernent la participation au travail de personnes handicapées ou de tout autre événement ou sujet à reportage dans *Le Monde ouvrier*, n'hésitez pas à contacter l'équipe, puisque nous... TRAVAILLONS ENSEMBLE.



Pour rejoindre l'équipe, faites le 514 858-4412

LE MONDE OUVRIER/MARS-AVRIL 2009

2009

Aujourd'hui en veille



Le ROSEPH et la FTQ soulignent la SQPH

La ministre Finley souligne la Semaine nationale pour l'intégration des personnes handicapées

l'AGIDD-SMQ remet ses prix Orange et Citron



L'IRD et l'INLB implantent un programme conjoint en surdité

La LSQ entre au Musée de la civilisation

Avancement du plan d'action de la Ville de Saguenay

Priorités pour l'obtention de l'équipement informatique adapté

Le ROSEPH et la FTQ soulignent la SQPH

[»» retour en haut](#)

Paru le jeudi 4 juin 2009 sur CNW - Telbec

Source

www.cnw.ca/fr/releases/archive/June2009/04/c3011.html

Semaine québécoise des personnes handicapées - La FTQ et le ROSEPH à pied d'oeuvre pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

MONTREAL, le 4 juin /CNW Telbec/ - La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) profitent de la Semaine québécoise des personnes handicapées pour faire connaître le projet Travaillons ensemble, qui vise à favoriser la participation à part entière des personnes handicapées au marché du travail.

Ce projet, mis sur pied en janvier dernier, a pour objectif d'aider les syndicats affiliés à la FTQ à favoriser l'intégration et le maintien des personnes handicapées en milieu de travail. Il vise à créer des liens et des mécanismes de collaboration entre les syndicats affiliés de la FTQ et les services spécialisés de main-d'oeuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) dans toutes les régions du Québec.

"Notre objectif est d'ouvrir les portes des milieux de travail syndiqués aux personnes handicapées, mais surtout de les maintenir ouvertes. Nous sommes convaincus à la FTQ que les syndicats locaux peuvent jouer un rôle déterminant dans l'atteinte de cet objectif. Leur ouverture à l'intégration des personnes handicapées peut faire toute la différence au travail. En travaillant ensemble, nous pouvons intervenir dans de nombreux milieux syndiqués de la grande, moyenne et petite entreprise et effectuer une intervention de sensibilisation, de soutien et d'accompagnement porteuse de résultats positifs", affirme le secrétaire général de la FTQ, René Roy.

Les conseils régionaux de la FTQ dans le coup

Une tournée de sensibilisation dans les 17 conseils régionaux de la FTQ et dans les principaux syndicats affiliés de la FTQ a débuté et porte déjà ses fruits. Des projets-pilotes en région seront réalisés prochainement dans le but d'intégrer des personnes handicapées dans différents milieux de travail.

Condu pour une durée de trois ans, ce projet est possible grâce à une enveloppe budgétaire provenant de la mesure Concertation pour l'emploi, volet Support à l'exécution d'Emploi-Québec, d'une participation financière de la FTQ et du ROSEPH.

Pour en avoir plus, visitez le portail Internet de la FTQ : www.ftq.qc.ca, rubrique Personnes handicapées.

Renseignements: Isabelle Gareau, FTQ, (514) 383-8028; Source: FTQ

2009

Le **PROJET** en région



Le 23 septembre 2009, pour faire connaître le PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE, une conférence de presse avait lieu au bureau régional de la FTQ en Abitibi-Témiscamingue. Gilles Chapadeau, conseiller régional, Serge Leblanc et Marc Thomas, chargés de projet, **PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE** ainsi que mesdames Francine Guertin du service spécialisée de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) Vision-Travail Abitibi-Témiscamingue et Rachel Huot, directrice du soutien aux opérations de la direction régionale d'Emploi-Québec participaient à l'événement.

Cette conférence de presse a été couverte par la radio de Radio-Canada et fut soulignée à toutes les demi-heures lors des bulletins d'information régionaux, la même journée.

Astral Média et Cablevision du Nord de Québec ont repris la nouvelle.

2009



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

→ Région : Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec

Plus de 100 millions de membres

Bulletin électronique

Nouvelle

2009-09-23

Page de bienvenue

Actualités

Nouvelle

Communiqué

Se syndiquer

**Se syndiquer,
c'est faire entendre
vos droits!**



ROUYN-NORANDA

Organisme de concertation FTQ
pour l'emploi des personnes handicapées
et le maintien en emploi

Site de concertation FTQ
des personnes handicapées

**Lundi et mardi
26 et 27 janvier
13 h à 20 h**

1000, COHENVILLE, 4L 1P 1W

Association des personnes handicapées
du Québec

Vidéo santé



Vidéo sur le virage de Harper à
Val-d'Or



L'intégration des personnes handicapées : une préoccupation depuis plus de 30 ans à la FTQ

Rouyn-Noranda, le 23 septembre 2009 – Depuis bientôt un an, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH), travaillent de pair afin d'ouvrir les portes des milieux syndiqués FTQ aux personnes handicapées.



En effet, la mise sur pied du projet «TRAVAILLONS ENSEMBLE», subventionné par Emploi-Québec, le ROSEPH et la FTQ, a pour objectifs de sensibiliser, d'informer et de soutenir l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les milieux syndiqués de la FTQ.

« Dans un premier temps, le projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » s'adresse aux conseillères et aux conseillers syndicaux qui sont en lien direct avec les employeurs à qui revient la décision finale d'embaucher ou pas une personne handicapée », déclare Serge Leblanc, responsable du projet à la FTQ.

Le projet vise aussi à créer une synergie entre le personnel des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) et les milieux syndiqués afin d'offrir tout le soutien nécessaire pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Le personnel du SSMO-PH est partie prenante du projet et travaille avec les milieux syndiqués pour informer et sensibiliser les employeurs et les futurs collègues. À noter que « TRAVAILLONS ENSEMBLE » s'adresse également aux personnes accidentées du travail lorsqu'elles reviennent au travail.

« Nous sommes ici en région afin de sensibiliser tous les intervenants au projet « TRAVAILLONS ENSEMBLE » et pour partager des expériences concrètes d'intégration », ont mentionné Serge Leblanc et Marc Thomas, responsables du projet.

« Nous sommes conscients que notre région est gravement touchée par des pertes d'emploi et des fermetures d'entreprises. Mais il n'en demeure pas moins qu'un jour il y aura reprise et nous voulons être prêts pour faire face à cette ouverture », affirme Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

« Nous croyons que c'est un projet positif, mobilisateur pour les intervenants qui se préoccupent de l'emploi. En nous parlant, nous prenons le pari de nous comprendre et de pouvoir affirmer fièrement que nous " TRAVAILLONS ENSEMBLE "», conclut Gilles Chapadeau.

-30-

Source : Conseil régional FTQ Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
Renseignements : Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ, 819 279-7828

2009



Serge Leblanc, atteint de paralysie cérébrale et travailleur depuis 37 ans, était accompagné de Gilles Chapadeau lors de la présentation du projet Travaillons ensemble. Photo Philippe de la Chevrotière

Pour une intégration des personnes handicapées



Le projet Travaillons ensemble a pour objectif d'aider les syndicats locaux à favoriser l'intégration et le maintien des personnes handicapées en milieu de travail.

«Dans un premier temps, le projet s'adresse aux conseillers syndicaux qui sont en lien direct avec les employeurs, à qui revient la décision finale d'embaucher ou pas une personne handicapée», souligne Serge Leblanc, responsable du projet à la FTQ et lui-même paralysé cérébral.

Un autre objectif visé par Travaillons ensemble est de changer la perception des employeurs vis-à-vis les personnes handicapées. «Nous ne voulons plus de postes spécialement conçus pour ces personnes, mais qu'au contraire elles puissent appliquer à n'importe quel poste et être jugées selon leurs compétences», mentionne Marc Thomas, également responsable du projet.

Le rôle des syndicats

Les syndicats ne sont pas responsables de l'embauche dans les entre-

prises, mais leur ouverture à l'intégration des personnes handicapées peut souvent faire toute la différence au travail.

En plus de pouvoir négocier certaines clauses d'accommodement, les syndicats peuvent également jouer un rôle pour assurer un retour au travail harmonieux pour les personnes devenues handicapées, notamment à la suite d'un accident de travail.

«Nous croyons que c'est un projet positif, mobilisateur pour les intervenants qui se préoccupent de l'emploi», fait valoir Gilles Chapadeau, conseiller régional FTQ.

Agence de la santé et des services sociaux de l'AMMQ-Québec

Québec

LA V
Pour
2010
Qué
ou G
des
être

Nous
lo pe
cité
Ete

De René Lusselle,
directeur de santé
publique

POUR EN SAVOIR PLUS :

Questions sur la santé
Info-Santé : 8-1-1

2009

LE CITOYEN ROUYN-NORANDA, le 23 septembre 2009



Préparée par Yvan Tremblay, président, et Jean-Marc Crevier, conseiller régional, la conférence de presse réunissait les répondantes du **PROJET**, Marjorie Desaulniers pour le Service externe de main-d'œuvre du Saguenay à Saguenay et Isabelle Deschênes pour le SEMO Saguenay-Lac St-Jean à Dolbeau ainsi que Patrice, une personne handicapée et l'équipe du **PROJET**.

Les journalistes de la radio et de la télévision de Radio-Canada et du Progrès de Chicoutimi étaient présents. Les étudiants en journalisme du CEGEP de Jonquière ont également couvert l'événement.

L'événement a fait la manchette au bulletin de 22h de Radio-Canada Saguenay ainsi qu'à la radio de Radio-Canada, le lendemain matin.

2009

L'info CONSEIL métro

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL RÉGIONAL FTQ MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN / VOL. 33 N° 3 / MARS 2010

L'assemblée en bref...



L'assemblée tient une minute de silence pour rendre hommage au confrère Louis Langlois, directeur national du STTP et vice-président FTQ décédé le mois dernier.

Dossier Shell : Daniel Cloutier, conseiller syndical au SCEP, Alexandre Hubert et Sylvie Turcot, membres de la section locale 121 du SCEP, nous rappellent que tout a commencé quand Shell a annoncé en juin 2009, que plusieurs scénarios étaient envisagés pouvant aller jusqu'à la vente de la raffinerie. En janvier 2010, alléguant la vétusté des installations, coup d'éclat de l'employeur : la raffinerie sera fermée et reconvertie en terminal (stockage et distribution). Résultat : perte de 500 emplois. Une large coalition regroupant le Conseil, la FTQ, le SCEP et les élus des paliers gouvernementaux est alors mise sur pied pour assurer la survie de la pétrochimie au Québec. Première action d'importance, la coalition force le gouvernement



du Québec à réagir en demandant à Shell de reporter le démantèlement de sa raffinerie pour permettre à d'éventuels acquéreurs de se manifester. C'est à suivre...

Travaillons ensemble : Serge Leblanc, conseiller à la FTQ, nous décrit ce projet qui vise à favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les milieux syndiqués FTQ. Les résultats de la première phase du projet sont positifs et dépassent les attentes prévues. Si 2009 fut une année consacrée à la promotion du projet, 2010 sera consacrée aux rencontres avec les structures locales des syndicats qui devraient faciliter l'accès aux employeurs. « *On se rapproche du terrain, de vous, pour ouvrir des portes.* » nous dit Marc Thomas, du ROSEPH. On ne quémande pas de privilèges mais la juste reconnaissance des compétences des personnes handicapées.



Cols Bleus-Ville de Montréal : Michel Parent, président de la section locale 301 du SCFP (Cols bleus regroupés de Montréal) nous retrace l'historique de cette saga qui perdure depuis la fin de la convention collective en août 2007, convention imposée par un arbitre et qui reflétait toutes les demandes de la Ville. Les négociations avec les villes *défusionnées* sont terminées. Il ne reste que Montréal. Les employés ont donc entrepris depuis le 25 janvier dernier, 40 jours de grève tournante tout en assurant les services essentiels et en minimisant les impacts sur la population. L'enjeu principal, les salaires.

Le Pacte de l'emploi Plus : Louise Miller, conseillère à la FTQ, nous a entretenus sur le Pacte de l'emploi *Plus* du gouvernement Charest, une stratégie gouvernementale de relance, sur un fond de récession, s'échelonnant sur deux ans. Plusieurs mesures touchant les jeunes, les travailleurs âgés, les entreprises sont intéressantes. Vous pouvez les consulter sur le site d'Emploi Québec. www.emploiquebec.net/pacte-emploi-plus.

2010

La culture de collaboration devenue réalité

LA CULTURE DE COLLABORATION QUI EST, DEPUIS LE DÉBUT, LE LEITMOTIV DU PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE, EST DEVENUE RÉALITÉ.

Un projet qui porte ses fruits!

Lors des rencontres avec les syndicats affiliés de la FTQ, les responsables du projet abordent le thème de la collaboration en incitant les syndicats FTQ à aller vers les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les milieux syndiqués de la FTQ.

C'est en *travaillant ensemble*, dans les milieux syndiqués de la grande, moyenne et petite entreprise et en effectuant une intervention de sensibilisation, de soutien et d'accom-

pagnement que l'intégration des personnes handicapées devient possible.

Un exemple à suivre!

Ce message a très bien été saisi par le confrère Yannick Proulx, conseiller syndical à la section locale 2537 (Ville de Cabano) du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Au mois de novembre dernier, après la signature d'une nouvelle convention collective avec l'employeur, le confrère Proulx a décidé que les trois personnes handicapées à l'emploi de la Ville de Cabano depuis quelques années et membres de l'unité syndicale bénéficieraient des mêmes avantages que les autres membres de l'unité syndicale, ce qui n'était pas le cas jusqu'alors.

Yannick a donc communiqué avec une conseillère du Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées de Rivière-



du-Loup (SEMO K.R.T.B.) pour qu'elle l'assiste dans cette intervention auprès de l'employeur. Les expertises respectives de Yannick et de la conseillère du SSMO-PH ont permis de convaincre l'employeur du bien-fondé de la démarche, à tout le moins pour les employés non saisonniers, et, après quelques jours de négociation, les employés concernés bénéficiaient des mêmes avantages que tous les autres membres de l'unité syndicale pour ce qui est des fonds de retraite.

Félicitations et merci Yannick.

2010

Julien Le Hir, réceptionniste

IL Y A MAINTENANT UN PEU PLUS D'UN AN, LA FTQ ET LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES (ROSEPH) SE SONT ASSOCIÉS POUR METTRE SUR PIED UN PROJET DE SENSIBILISATION, D'INFORMATION ET DE SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET AU MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LES MILIEUX SYNDIQUÉS DE LA FTQ.



Une expérience positive

Comment ce projet atterrit-il de façon concrète dans les milieux de travail? *Le Monde ouvrier* est allé rencontrer Julien Le Hir, qui a été engagé comme réceptionniste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) au début de novembre 2009. Julien est atteint du syndrome d'Asperger, un trouble du développement dans la famille de l'autisme qui affecte la vie sociale, mais pas les capacités intellectuel-



ISABELLE GAGNON

les. « *Les aspergers peuvent avoir certaines difficultés, notamment au niveau de l'interprétation du non verbal. Par contre, ce sont aussi des personnes qui possèdent de grandes qualités. Nous nous exprimons très bien, nous sommes extrêmement intégrés et appliqués dans notre travail* », raconte Julien Le Hir.

Le projet *Travaillons ensemble* a comme objectif très concret de fournir des outils aux syndicats afin de faciliter l'embauche et l'intégration de personnes handicapées. Par exemple, grâce à un partenariat avec les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH), un service de soutien d'une personne spécialisée auprès des personnes handicapées est offert pour aider les syndicats, les membres et les employeurs, à tout moment, lors de l'intégration et le maintien en emploi de la personne handicapée.

Ainsi, Julien a pu faire son entrée au travail accompagné d'une conseillère en intégration du programme *À l'emploi de l'Action main-d'œuvre*. Deux journées par semaine pendant un mois, celle-ci a accompagné Julien. Cela a permis à la fois d'assurer une formation adéquate pour Julien et aussi de bien expliquer aux nouveaux collègues ce qu'implique le syndrome d'Asperger afin de faciliter son intégration.

« *Cet emploi est le meilleur que j'ai eu la chance d'occuper depuis que je suis sur le marché du travail. L'ambiance est conviviale, je me sens apprécié et c'est un réel plaisir de travailler avec les collègues* », a fait valoir Julien. Ce témoignage résume bien l'importance de projets tels que *Travaillons ensemble*.

Vous voulez en savoir davantage? Vous êtes intéressés à vous impliquer dans votre syndicat pour favoriser l'intégration des personnes handicapées? Contactez les responsables du dossier à la FTQ: Serge Leblanc 514 858-4408 ou Marc Thomas 514 858-4412.

Vous pouvez également visionner la capsule vidéo sur le portail Internet de la FTQ: www.ftq.qc.ca, onglet *Personnes handicapées*.

LE MONDE OUVRIER/MARS-AVRIL 2010

2010

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Nouvelles vidéos disponibles !

L'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées sont des sujets qui vous interpellent? L'équipe du projet *Travaillons ensemble* est heureuse de vous annoncer la sortie de deux vidéos qui présentent le projet, son origine, ses objectifs et ses réussites.

Rappelons que le projet *Travaillons ensemble* a été mis sur pied il y a un peu plus d'un an par la FTQ et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) afin d'aider les syndicats de la FTQ à favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Ce projet vise à créer des liens et des mécanismes de collaboration entre les



syndicats affiliés à la FTQ et les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) dans toutes les régions du Québec.

La première vidéo est un documentaire qui explique l'origine du projet et ses mécanismes concrets pour sensibiliser, informer et soutenir les milieux de travail dans l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

La deuxième vidéo, intitulée *Le nouveau réceptionniste*, est le témoignage d'une belle réussite de cette collaboration. Il s'agit de l'expérience vécue par Julien Le Hir, entré en fonction il y a quelques mois comme réceptionniste au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

Vous pouvez visionner ces vidéos sur le portail de la FTQ : www.ftq.qc.ca, onglet *personnes handicapées*, ainsi que sur YouTube. Vous pouvez également les commander auprès des responsables du projet : Serge Leblanc, au 514 858-4408 ou Marc Thomas, au 514 858-4412.

En souhaitant que le visionnement de ces vidéos vous donne envie de passer à l'action!

www.ftq.qc.ca
www.roseph.ca

2010

18 mois déjà : un bilan positif !



POUR L'ÉQUIPE DU PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE, L'INFORMATION SUR LA RÉALITÉ DU MARCHÉ DU TRAVAIL POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET LA SENSIBILISATION À LEURS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES, CONSTITUENT LES

MEILLEURS ATOUTS POUR FAVORISER LA COLLABORATION DANS LES DOSSIERS D'INTÉGRATION ET DE MAINTIEN EN EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES.

De puis 18 mois déjà, l'équipe sillonne les régions du Québec à la rencontre des milieux syndiqués FTQ. Rencontres des comités exécutifs des principaux syndicats, des Conseils régionaux, des réseaux des délégués sociaux et déléguées sociales, présentations dans les congrès, colloques, assemblées générales, près d'une cinquantaine d'interventions ont été réalisées.

Cette tournée a permis un premier rapprochement avec les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) qui n'ont pas hésité, lorsque c'était possible, à participer aux activités pour faire la promotion des services qu'ils peuvent offrir.

Des résultats concrets

Plus de vingt-cinq projets de maintien en emploi de personnes handicapées ont été amorcés, dans neuf régions. L'équipe du PROJET s'est jointe au syndicat et au SSMO-PH dans plus d'une vingtaine de dossiers pour travailler avec l'employeur afin de trouver une issue favorable pour la personne handicapée. En matière d'intégration, une soixante de projets ont été mis en chantier.

Une culture de collaboration qui porte ses fruits

Les données relatives à l'intégration et au maintien en emploi colligées sont révélatrices de l'impact du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE. Il se positionne ainsi comme un outil adéquat dans l'atteinte de cet objectif en plus d'offrir aux personnes handicapées des milieux de travail leur permettant le développement de leurs compétences professionnelles et une intégration durable au monde du travail.

Toutefois, à la lumière d'une lecture de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), il apparaît clairement qu'il reste du chemin à parcourir. En effet, il n'est pas inutile de rappeler que l'objectif fixé par la Stratégie nationale est la réduction de 50% de l'écart entre le taux d'emploi des personnes handicapées et celui de la population sans incapacité. D'un point de vue syndical, il y a aussi un travail important à poursuivre afin de convaincre les employeurs, et parfois même les travailleuses et les travailleurs des entreprises, d'accorder aux personnes handicapées les mêmes droits et les mêmes conditions de travail dont bénéficient tous les autres employés. C'est un volet sur lequel l'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE s'attardera concrètement dans les prochains mois.

Pour en savoir plus, contactez l'équipe : Édith Forbes, Serge Leblanc, Marc Thomas, 514 858-4412

2010

LE MONDE OUVRIER/SEPTEMBRE-OCTOBRE 2010

Une nouvelle vidéo en ligne

LORSQUE LA COLLABORATION ENTRE LE SYNDICAT, L'EMPLOYEUR ET LES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES EST AU RENDEZ-VOUS, L'INTÉGRATION EN MILIEU DE TRAVAIL SYNDIQUÉ FTQ EST UNE RÉUSSITE!



C'est dans cet esprit que l'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE est fière d'annoncer le lancement d'une seconde capsule vidéo consacrée à l'intégration de deux préposées aux bénéficiaires au CHSLD La Seigneurie du Jasmin à Saint-Georges de Beauce. Au

visionnement de cette capsule vidéo, vous découvrirez les rouages d'une collaboration entre le Syndicat québécois des employées et employés de service (SQEES-298), le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de Chaudière-Appalaches et l'employeur pour intégrer Stéphanie et Nadia dans le respect de la convention collective. Pour voir la vidéo, rendez-vous sur le portail de la FTQ, sous l'onglet PERSONNES HANDICAPÉES.

TRAVAILLONS ENSEMBLE dans les régions

L'année 2011 s'amorcera avec une nouvelle vague de rencontres régionales. L'objectif: renforcer le réseautage entre les SSMO-PH et les syndicats, mais également provoquer des rencontres, susciter de nouveaux projets, élargir le réseau d'accueil en milieu de travail syndiqué FTQ pour les personnes handicapées et outiller de mieux en mieux les intervenants pour le maintien en emploi.

Conseils régionaux, réseau des délégués sociaux et délégués sociales et syndicats locaux seront de la partie.

TRAVAILLONS ENSEMBLE AU CONGRÈS DE LA FTQ RENCONTRES, ÉCHANGES ET INFORMATION

Agir pour le droit au travail
des personnes handicapées

GUIDE D'INFORMATION



L'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE sera présente, avec kiosque et vidéos, au Congrès de la FTQ. Des représentants des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées des différentes régions du Québec seront également de la partie afin de mieux faire connaître leurs services et d'établir de nouveaux contacts avec les acteurs du monde syndical.

Ce sera de plus l'occasion du lancement du guide d'information *Agir pour le droit au travail des personnes handicapées*, une publication de la FTQ destinée à outiller les syndicats dans leur travail d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées en milieu de travail.

HORS D'ORDRE HORS D'ORDRE

L'indiscret de Port Elgin

NOVEMBRE

CEP 2010

Volume 1 numéro 3

HANDICAP ZÉRO

Nous avons eu le bonheur de rencontrer nos conférenciers, les confrères Serge Leblanc, de la FTQ, et Marc Thomas du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH). C'est incroyable ce que nos perceptions peuvent changer en écoutant une conférence comme celle-là! Serge a créé rapidement une ambiance détendue devant son auditoire grâce à son sens de l'humour malgré la délicatesse du sujet. Ils veulent transmettre une culture sur l'intégration et le maintien des personnes avec handicap en milieu de travail. Pas facile à faire avaler pour les employeurs; trop de préjugés sont encore omniprésents chez la partie patronale. Serge nous dit : « Je peux m'acheter un Pepsi, mais je ne peux pas travailler pour Pepsi ». Cela résume bien la perception. Maintenant, Serge et Marc vous demandent de passer le flambeau dans vos sections locales comme messagers pour les services qu'offre le SEMO dans vos régions respectives. Rappelez-vous qu'une personne handicapée au travail, ce n'est pas un héros, mais ce n'est pas non plus un zéro.



Denis deVarenes/Nicolas Poissant

JOUR DU SOUVENIR

Bonne participation des groupes francophone et anglophone du CEP, lesquels ont commémoré le jour du Souvenir par une minute de silence sur le coup de 11 heures le 11 novembre dernier. Par la suite, une activité a été prévue en soirée à la Légion canadienne de Port Elgin pour y rencontrer des vétérans canadiens. Les témoignages entendus ont été appréciés par les participantes et participants.

Stéphane Tessier



1 / 8

2010

Le PROJET en région

PAYS D'EN HAUT/LAVALLÉE 55 | 2010 | 2010 www.journaldespaysdenhaut.com

TRAVAILLONS ENSEMBLE

Pour favoriser la participation à part entière des personnes handicapées au marché du travail

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) s'associent pour mettre en œuvre un projet de sensibilisation, d'information et de soutien à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées dans les milieux syndiqués de la FTQ.

Le projet **Travillons ensemble** a pour objectif d'aider les entreprises et les syndicats locaux à favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien des personnes handicapées en milieu de travail. Il vise à créer des liens et des mécanismes de collaboration entre les entreprises syndiquées FTQ, les syndicats affiliés de la FTQ et les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) dans toutes les régions du Québec et notamment, avec le service spécialisé de main-d'œuvre de la région des Laurentides: **INTÉGRATION-TRAVAIL LAURENTIDES**.

En travaillant ensemble, nous pouvons intervenir dans de nombreux milieux syndiqués de la grande, moyenne et petite entreprise et effectuer une intervention de sensibilisation, de soutien et d'accompagnement pour une réussite positive.

Nos actions permettront aux personnes handicapées de pouvoir aspirer à de nouvelles fonctions, changer de tâches, progresser dans l'entreprise qui les emploie ou dans une autre entreprise de la région des Laurentides.

Ce partenariat créera et développera une culture de collaboration entre les milieux de travail et Intégration-Travail Laurentides au bénéfice de la région.

Nous croyons à une communication ouverte et sans censure où les préjugés et les appréhensions tomberont pour découvrir la personne handicapée avec ses compétences et ses habiletés comme toute autre personne. C'est en se parlant et en travaillant ensemble que nous ferons progresser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées dans les entreprises syndiquées FTQ et dans la région des Laurentides.



SANS DISCRIMINATION NI PRIVILÈGE... Avec Intégration-Travail Laurentides

**TRAVAILLONS
ENSEMBLE**

565, boulevard Crémazie Est
Bureau 12100
Montréal (Québec) H2M 2W3
Téléphone : 514 858-5412
Télécopieur : 514 383-9592
www.ftq.qc.ca
www.roseph.ca

Emploi Québec

Intégration Travail

2010

Dans le cadre d'un cahier spécial paru le 6 mai 2010 dans le JOURNAL DES PAYS D'EN HAUT/LAVALLÉE, infopublicité du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE pour appuyer la campagne du SEMO Intégration-Travail Laurentides intitulé «J'ai ma place au travail»

Les personnes handicapées ont aussi le droit de travailler en milieu syndiqué



Publié le 2 Septembre 2010
Marc Cochrane

Lancement du projet Travaillons ensemble

«Les personnes handicapées au travail ne veulent pas être considérées comme des héros, ni des zéros».

Sujets : Fédération des travailleurs du Québec, Services de Main-d'œuvre, Regroupement, Beauport, Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, Montmorency

Ce sont les termes utilisés par Serge Leblanc, chargé de projet de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), lors de la conférence de presse de ce matin, aux Services de Main-d'œuvre l'Appui, à Beauport.

L'événement visait à annoncer le lancement du projet Travaillons ensemble qui vise à aider les syndicats locaux à favoriser l'intégration et le maintien des personnes handicapées en milieux syndiqués de la FTQ.

La FTQ et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) s'associent pour cette initiative qui vise à créer des liens et des mécanismes de collaboration entre les syndicats affiliés à la FTQ et les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH), dont les Services de Main-d'œuvre l'Appui depuis 20 ans.

Domaine difficile à percer

«Le domaine des entreprises syndiquées est difficile à percer. Grâce au projet Travaillons ensemble, la FTQ est sensibilisée à la cause des personnes handicapées, car elles ont du potentiel. Il faut leur laisser la chance de se faire valoir», affirme le chargé de projet du ROSEPH, Marc Thomas.

Le conseiller régional de la FTQ, Québec Chaudière-Appalaches, Claude Maltais, de Beauport, a précisé que déjà, le travail a été amorcé sur la Côte-de-Beauport afin de dénicher des personnes handicapées prêtes à travailler pour des entreprises syndiquées ou non. «Ce projet constitue une démonstration évidente que l'intégration des personnes handicapées en milieu syndical est possible. La clé, c'est de vaincre les préjugés. Des progrès ont été réalisés dans ce domaine, mais il reste beaucoup de travail à faire», déclare le député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, Michel Guimond.

Le député de Montmorency, Raymond Bernier, a souligné que l'intégration était facilitée lorsque les entreprises adaptent leur équipement en fonction des besoins des personnes handicapées. «Ces gens contribuent à bâtir la société et on ne peut pas se priver de cette main-d'œuvre, surtout en période de pénurie dans certains secteurs», soutient M. Bernier.

Pour plus de renseignements sur le projet Travaillons ensemble, visitez les sites Internet www.ftq.qc.ca ou www.roseph.ca. Le maire de Beauport, Michel Paré, le député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, Michel Guimond, le chargé de projet du ROSEPH, Marc Thomas, la coordonnatrice des services, Services de Main-d'œuvre l'Appui, Suzie Lajoie, le chargé de projet de la FTQ, Serge Leblanc, le député de Montmorency, Raymond Bernier, et le conseiller régional de la FTQ, Claude Maltais, ont pris part à l'annonce du projet Travaillons ensemble. (Photo: Marc Cochrane)



Le maire de Beauport, Michel Paré, le député de Montmorency-Charlevoix-Haute-Côte-Nord, Michel Guimond, le chargé de projet du ROSEPH, Marc Thomas, la coordonnatrice des services, Services de Main-d'œuvre l'Appui, Suzie Lajoie, le chargé de projet

03 septembre 2010
LANCEMENT OFFICIEL DU PROJET "TRAVAILLONS ENSEMBLE"



De gauche à droite : Claude Maitais, conseiller régional de la FTQ, Suzie Lajoie, coordonnatrice des services de Les Services de Main-d'Oeuvre l'Appui Inc., Serge Leblanc, chargé de projet de la FTQ, Marc Thomas, chargé de projet pour le ROSEPH et Michel Lévesque, adjoint du député Michel Guimond

Photo : Pierre Rochette (Hédo Charlevoix)

Un programme pour favoriser l'intégration des personnes handicapées en milieu syndiqué.

Le projet a été lancé officiellement dans nos points de service de La Malbaie et de Beauport les 1er et 2 septembre derniers en présence des responsables des organismes impliqués dont Marc Thomas, chargé de projet pour le Regroupement des Organismes Spécialisés en Emploi pour les Personnes Handicapées (ROSEPH), Serge Leblanc, chargé de projet pour la Fédération des Travailleurs du Québec (FTQ) et Claude Maitais, conseiller régional pour la FTQ.

Cette conférence de presse a été couverte par la radio et la télévision communautaire de la région.

2010

Le Charlevoisien
www.charlevoisien.com

Accueil | Fil RSS | Plan de site | UneAvecWeb | un page de démarrage | contact

Vendredi, 15 octobre 2010

INFORMATIONS

- Actualités
 - Politique
 - Économie
 - Société
 - Culturel
 - Sports
 - Tourisme
 - Général
- Événements
- RÉPERTOIRE
 - Bars-Brazerias-Pubs
 - Commerce de détail
 - Communication
 - Construction
 - Diversification
 - Immobilier
 - Restaurants
 - Santé-Ethique
 - Sports et loisirs
 - Services
 - Tourisme et attrait
- SECTIONS SPÉCIALES
 - La région en photos
 - Emploi et formation
 - Cahiers spéciaux
- OUTILS
 - Pages annonces
 - Météologie
 - Horoscope
 - Cinéma
 - Loterie
 - Sudoku
 - Cartes de la région
 - État des routes
 - L'heure des matras
 - Contactez-nous
- NEWSLETTER

Recevez gratuitement nos nouvelles par courriel

En Savoir Plus ?



SOCIÉTÉ Consulter tous les articles

2 septembre 2010 à 19h58
Les personnes handicapées peuvent faire toute la différence au travail

Par Pierre Rochette



Claude Maltais de la FTQ, Suzie Lajoie des Services de main-d'œuvre l'Appui, Serge Leblanc de la FTQ, Marc Thomas du ROGEPH et Michel L'Aboumeau, attaché politique du député Michel Guimond.
Photo: Pierre Rochette

Claude Maltais de la FTQ, Suzie Lajoie des Services de main-d'œuvre l'Appui, Serge Leblanc de la FTQ, Marc Thomas du ROGEPH et Michel L'Aboumeau, attaché politique du député Michel Guimond.
Photo: Pierre Rochette

Le projet «Travaillons ensemble» a été lancé en grande pompe dans la région, mercredi dernier, afin de sensibiliser les employeurs et les travailleurs sur la pertinence d'embaucher les personnes handicapées compétentes et expérimentées.

Le lancement a eu lieu dans les bureaux des Services de main-d'œuvre l'Appui, à La Malbaie, en présence des responsables des organismes impliqués dont Marc Thomas et Serge Leblanc, respectivement chargés de projet pour le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROGEPH) et la centrale syndicale FTQ.

Le blitz s'inscrit dans le cadre d'une tournée à l'échelle provinciale, histoire de percer le milieu du travail, notamment celui du milieu syndiqué :

«Les organismes spécialisés en main-d'œuvre fourniront les outils pour sensibiliser les employeurs et les travailleurs à notre cause. J'ai toujours priorisé la communication et l'action. Il faut que tout le monde se parle. Quand tu parles au monde, tu risques de te comprendre mutuellement. Si tu ne parles, tu risques de crever avec les préjugés», a illustré M. Leblanc, lui-même affligé d'un handicap physique.

Selon Marc Thomas, le but du projet est de montrer que les personnes handicapées sont des personnes à part entière et qu'elles peuvent être compétentes dans une foule de domaines : «Il faut également donner la chance à tous ceux et celles qui souhaitent revenir sur le marché du travail après un accident, par exemple», a-t-il souligné.

Pour ce faire, les organismes concernés se sont associés à la centrale syndicale FTQ pour faire tomber les barrières et les préjugés.

Plus de nouvelles

Imprimer cet article | Gérer la cacherie | Envoyer à un am

Vos commentaires sur cet article

0 commentaires / Ajouter un commentaire

Faites-nous part d'une nouvelle

Pour plus de détails consultez la version papier du Charlevoisien

Le 1^{er} septembre 2010

2010

MÉTÉO

Vendredi, 15 octobre 2010
Baie-Saint-Paul 9 °C
Plus d'infos

La Malbaie - St-Siméon 9 °C
Plus d'infos

Louez cet espace 49\$/semaine (1 an)

Vous voulez tout voir ?

À compétences égales, chances égales au travail!

Charlotte PAQUET • charlotte.paquet@hebatoquebecor.com

des représentants syndicaux et des dirigeants d'Hydro-Québec, région Manicouagan, afin de discuter d'embauche de personnes handicapées. Ils ont eu droit à une belle ouverture.

«Ce matin, on s'est parlé, on s'est compris et on a une ouverture pour créer une banque de données pour aller voir les compétences des personnes handicapées», souligne M. Thomas.

Conseiller régional de la FTQ, Bertrand Méthot considère d'ailleurs que les projets hydroélectriques comme celui de la Romatine représentent de belles opportunités.

Pas la charité

Avec le projet d'intégration au travail, le ROSEPH et la FTQ ne demandent pas la charité, mais l'équité. A compétences égales, ils souhaitent que les employeurs tiennent compte des CV reçus de personnes

vivant avec un handicap. Ils ne cherchent pas de discrimination positive, insiste M. Thomas.

«Il faut toujours se rappeler que derrière le handicap, il y a toujours une personnalité. Il faut toujours se rappeler que les personnes handicapées qui travaillent ne sont pas des héros, ni des zéros, mais un entre deux», lance M. Leblanc, dont les difficultés d'élocution dues à son handicap n'entravent rien à son bagou et son humour.

«À un moment donné, il faut passer à autre chose. Tu ne peux pas radoter toute ta vie», insiste-t-il, en parlant de l'importance de changer les mentalités tant des personnes handicapées que du monde du travail.

Sur la Côte-Nord

Sur la Côte-Nord, 11 % de la population en âge de travailler est atteinte d'un handicap. De plus, une personne sur cinq connaît un épisode de problème de santé mentale au cours de son existence.

D'après Danielle Sirois, du Service externe de main-d'œuvre (SEMO), 400 employés de la Côte-Nord embauchant des personnes handicapées sont répertoriés. Mais le monde syndical a toujours été difficile à percer, admet-elle. Avec le projet *Travaillons ensemble*, elle s'aperçoit que les choses changent.

Les personnes handicapées en viendront-elles un jour à franchir plus aisément la porte d'Hydro-Québec et d'autres entreprises syndiquées FTQ dans la Manicouagan? L'avenir le dira, mais la fédération de travailleurs et le ROSEPH travaillent fort en ce sens.

Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et ses deux représentants, Serge Leblanc et Marc Thomas, étaient en tournée à Baie-Comeau, jeudi, dans le cadre du projet *Travaillons ensemble*, lancé conjointement avec la FTQ voilà 18 mois.

MM. Thomas et Leblanc, ce dernier est atteint de paralyisie cérébrale, ont rencontré



Marc Thomas et Bertrand Méthot posent en compagnie de Danielle Sirois et Serge Leblanc.



plainjourdebaiecomeau.com

2010



Précédent 6 64 Suivant 1 ENTER

Travaillons ensemble

Pour un monde sans discrimination dans les milieux syndiqués

Baie-Comeau – Initié il y a un an et demi, le projet *Travaillons ensemble*, qui vise l'intégration et le maintien des personnes handicapées dans les milieux syndiqués, a fait un grand bout de chemin. Quelques représentants des partenaires de passage sur la Côte-Nord en ont profité pour proposer le projet aux directeurs d'Hydro-Québec jeudi matin. La société d'État s'est montrée ouverte et a même pris quelques engagements.

MYRIAM GAGNÉ

«L'objectif du projet est de sensibiliser les syndicats affiliés à la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), a spécifié le chargé de projet, Marc Thomas. Nous ne voulons pas faire de la discrimination positive. Notre but est que les milieux de travail reconnaissent les compétences et les capacités des personnes handicapées. On ne veut pas que les entreprises nous fassent un cadeau parce qu'on fait partie d'une société inclusive qui ne devrait pas faire de différences entre les personnes handicapées et celles qui ne le sont pas».

Les partenaires du projet sont ressortis de leur rencontre avec les dirigeants et les responsables syndicaux d'Hydro-Québec pleinement satisfaits. «Hydro-Québec a pris l'engagement d'établir une banque de

curriculum vitae selon les compétences des individus et de mettre en contact les entreprises qui travaillent sur le projet de la Romaine avec le SEMO (Services externes de main d'œuvre) Côte-Nord, a spécifié M. Thomas. S'être assis avec un aussi gros employeur, c'était une première pour nous».

La personnalité avant tout

Serge Leblanc, qui vit avec la paralysie cérébrale depuis l'âge de 35 ans, est chargé de projet pour *Travaillons ensemble* aux côtés de M. Thomas. Selon lui, la communication est la clé du succès. «Il faut voir la personnalité avant le handicap car elle est là d'abord et avant tout, a-t-il mentionné. Oui, nous sommes tous mal à l'aise, mais il faut apprendre à communiquer. C'est en communiquant qu'on peut régler les préjugés. Je dis toujours que les personnes handicapées au

Difficile d'accès

Selon la directrice générale de SEMO Côte-Nord, Danielle Sirois, il est encore plus difficile d'intégrer ou de maintenir les personnes handicapées en emploi dans les grandes entreprises. «Environ 400 employeurs embauchent via SEMO sur la Côte-Nord et ce sont presque tous des PME car c'est difficile de percer dans les milieux syndiqués des grandes entreprises, explique-t-elle. Le projet *Travaillons ensemble* permet une très belle ouverture avec la FTQ et nous avons créé de beaux liens».

Toujours selon les statistiques de SEMO Côte-Nord, 11 % de la population nord-côtière qui vit avec un handicap est en âge de travailler. Parallèlement, une personne sur cinq vivra un problème de santé mentale au cours de sa vie. «Trop souvent, lorsqu'on dit «handicapés», les gens associent tout de suite ce mot aux personnes atteintes d'un handicap physique, mais il y a tous ceux qui vivent avec un problème de santé mentale», poursuit Mme Sirois. Au Québec, environ 450 000 personnes handicapées sont aptes à travailler. Contrairement à ce que certaines personnes peuvent croire, seulement 54 % des personnes avec une incapacité en emploi ont besoin d'aide, de services ou d'aménagement adapté pour travailler.

Les partenaires du projet *Travaillons ensemble* sont la FTQ, Emploi-Québec et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) qui



Les partenaires du projet *Travaillons ensemble*, Marc Thomas, Danielle Sirois, Serge Leblanc et Bertrand Méthot, se promènent à travers le Québec afin de sensibiliser les milieux de travail syndiqués affiliés à la FTQ afin de les sensibiliser à l'intégration et au maintien des personnes handicapées.

2010

Personnes handicapées

La FTQ veut faciliter l'intégration

CHARLES THÉRIAULT
ctheriault@ledroit.com

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a lancé le programme «Travaillons ensemble dans l'action», hier, en Outaouais.

Ce programme a pour but d'aider les syndicats à mieux comprendre comment intégrer les personnes handicapées ainsi que tout travailleur ayant des limitations physiques ou intellectuelles.

Devant un groupe de délégués sociaux, le conseiller de la FTQ en Outaouais, Dino Lemay, a expliqué que les syndicats ont un rôle important à jouer. «Bien sûr, c'est l'employeur qui engage les gens, mais les syndicats peuvent exercer des pressions et aussi facilit-

ter la venue des personnes ayant différents handicaps», a indiqué M. Lemay.

Un représentant de La Reliance, Gilles Vallancourt, a rappelé que les handicaps ne sont pas toujours visibles. «J'en rencontre des gens qui, en apparence, ont tous leurs réflexes, mais qui ont quand même des problèmes physiques qui les affectent dans leur travail. Ils peuvent encore travailler, mais ils ne peuvent pas nécessairement répondre à toutes les exigences

d'un employeur si celui-ci ne démontre pas de flexibilité.»

Serge Leblanc, un permanent de la FTQ atteint de paralysie cérébrale, a rappelé l'importance d'une bonne communication. «Je me souviens d'un cas où on demandait des accommodements pour un employé handicapé. L'employeur disait que ce n'était pas possible parce que le syndicat ne voulait pas, alors que le syndicat disait que c'était l'employeur qui ne voulait pas.»

Aide demandée des syndicats pour avoir plus de personnes handicapées au travail



Le conseiller régional de la FTQ, Dino Lemay



Publié le 21 Octobre 2010
Yannick Boursier

Les syndicats peuvent jouer un rôle dans l'augmentation du nombre de personnes handicapées dans les milieux de travail.

Sujets : FTQ, Fédération des travailleurs, Regroupement, Québec, Gatineau

C'est l'avis de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) qui ont présenté leur projet «Travaillons ensemble» aux délégués syndicaux de la FTQ présent en congrès à Gatineau.

Même s'ils ne sont pas les décideurs au moment de l'embauche, les deux organisations souhaitent impliquer les syndicats dans le dossier. En acceptant l'intégration de ces gens, les syndiqués donnent un message à l'employeur. Ça évite surtout que les deux parties se lancent la balle, comme c'a déjà été le cas. «On allait rencontrer les employeurs et ils nous disaient que le syndicat ne voulait pas, mentionne Serge Leblanc, responsable du projet pour la FTQ. On allait voir les syndicats et ils disaient qu'ils étaient ouverts, mais que le boss voulait pas. On ne veut pas savoir qui a raison. Nous, on veut de la communication.»

La communication doit s'installer entre l'employeur et le syndicat, de même qu'entre le syndicat et ses membres, pour faciliter l'intégration des personnes handicapées. «Souvent, les gens sont mal à l'aise pour toute sorte de raison, indique M. Leblanc. Si on est capable de se parler, on va aller plus loin. On est conscient que ce n'est pas le syndicat qui embauche, mais il peut faciliter le tout avec ses relations privilégiées avec l'employeur.»

Le conseiller régional de la FTQ Outaouais, Dino Lemay, souligne l'importance d'intégrer les personnes handicapées au marché du travail et aussi de penser dans les négociations à des clauses pour ces personnes. «Ça peut nous arriver à nous aussi, note-t-il. Mettons ça dans nos conventions collectives.»

L'application restrictive de certaines clauses, par le syndicat ou l'employeur, et l'absence de certaines clauses constituent parfois un obstacle à l'intégration de ces personnes handicapées, reconnaissent les deux organisations.

L'info CONSEIL métro

Édition de Février 2011

La FTQ et le ROSEPH

Par **Serge Leblanc**, conseiller à la FTQ



handicapées (ROSEPH) lançaient le programme *Travaillons ensemble*.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé ce qui était prévu dans notre plan de match, soit la sensibilisation, l'information et, de façon plus importante encore, la mise en place d'une culture de collaboration entre les

syndicats locaux, les services spécialisés de main-d'oeuvre pour les personnes handicapées (SSMO-PH) et les entreprises syndiquées FTQ.

La prochaine étape nous permettra d'expérimenter ce qui est en train de se faire afin d'évaluer l'impact de notre première tournée régionale. Dans cette optique, nous voulons vous rencontrer à l'assemblée générale de février, pour partager nos résultats notamment ceux obtenus grâce à l'habituelle collaboration des confrères Michel Ducharme et Gilles Paquette.

En effet, depuis quelques mois, Michel et Gilles ont rencontré deux représentants des Services spécialisés de main d'oeuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de la région de Montréal afin de leur ouvrir des portes d'entreprises et ce, avec la complicité des syndicats locaux.

Voilà la façon dont nous voulons poursuivre l'implantation de cette fameuse culture de collaboration par la communication et l'échange avec nos partenaires.

2

2011

Les congressistes appuient le projet à l'unanimité!



Lors de la tenue du dernier Congrès de la FTQ, une résolution d'appui au PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE a été adoptée à l'unanimité. Il s'agit là d'une belle reconnaissance de la nécessité pour les syndicats de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées en milieu de travail syndiqué FTQ.

Une conférence nationale pour assurer la continuité

Le PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE en est déjà à sa troisième et dernière année d'existence. Dans la foulée du PROJET, le travail de collaboration entre les acteurs du milieu du travail syndiqué FTQ doit se poursuivre afin de maintenir la cadence pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. C'est dans cet esprit que l'équipe tiendra, à l'automne 2011, une conférence Bilan & Perspectives afin de partager ses expériences sur les réalisations et le réseautage qui ont été au cœur des trois années du projet et de voir comment poursuivre les collaborations lorsqu'il sera terminé.

Cette rencontre réunira, les 7 et 8 novembre 2011, la FTQ, les conseils régionaux, les syndicats affiliés, le ROSEPH, les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) et les intervenants du milieu du travail des personnes handicapées. Les invitations seront acheminées bientôt.

Pour plus de renseignements, contactez Édith Forbes du Projet au 514 858-4412.



2011

Travaillons TOUJOURS ensemble

TOUJOURS DANS L'ESPRIT DE CRÉER ET DE MAINTENIR UNE CULTURE DE COLLABORATION ENTRE LES MILIEUX DE TRAVAIL SYNDIQUÉS FTQ, LES SYNDICATS ET LES SERVICES SPÉCIALISÉS DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SSMO-PH), L'ÉQUIPE DU PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE A TERMINÉ SA TOURNÉE DE RENCONTRES AVEC LES CONSEILLERS SYNDICAUX ET LES RESPONSABLES DES SECTIONS LOCALES.



C'est par leur entremise qu'il est possible de rejoindre les employeurs, les superviseurs, les responsables des ressources humaines ainsi que les membres des unités syndicales. Ces rencontres ont pour objectif de faire reconnaître, par les employeurs, les compétences professionnelles des personnes handicapées et les inciter à les embaucher et à les maintenir en emploi. Ce travail se fait en étroite collaboration avec les responsables de l'unité syndicale et les SSMO-PH de chacune des régions. Ainsi, quelques initiatives régio-

nales sont déjà en cours, notamment à Hydro-Québec sur la Côte-Nord, Hydro-Québec à Montréal et Rio Tinto Alcan au Saguenay.

En 2011, l'équipe du projet mettra l'emphase sur l'organisation de rencontres régionales tripartites (employeurs, syndicats locaux et SSMO-PH) en vue de consolider les habitudes de collaboration déjà existantes, d'en créer de nouvelles et de constater la faisabilité d'une telle culture de collaboration dans chacune des régions du Québec.

Ce sera aussi l'occasion de résoudre des situations particulières existantes ou

tout simplement d'échanger sur les réalités d'intégration ou de maintien en emploi des personnes handicapées.

Enfin, une *Conférence bilan & perspectives* est prévue pour l'automne 2011 afin de partager les expériences, les réalisations et le réseautage qui ont été au cœur du projet et pour assurer une continuité dans l'établissement de la culture de collaboration dans les milieux de travail syndiqués FTQ.

Pour en savoir plus, communiquez avec l'équipe du projet: Édith Forbes, Serge Leblanc, Marc Thomas, au 514 858-4412.

2011

COLLOQUE DES DÉLÉGUÉS SOCIAUX DU SAGUENAY – LAC-SAINT- JEAN – CHIBOUGAMAU-CHAPAIS

Un événement réussi !

C'est sur le thème *Arrosez les fleurs, pas les mauvaises herbes* que s'est déroulé, les 17 et 18 février dernier, le colloque des délégués sociaux et déléguées sociales du Saguenay – Lac-Saint-Jean – Chibougamau-Chapais.

Cette rencontre, empreinte d'empathie, d'amitié et d'entraide au sein d'un réseau dynamique et fier comme sa région, a été l'occasion de parler de courage et du travail important réalisé par les déléguées sociales et les délégués sociaux depuis la crise dans l'industrie du bois, si difficile pour la région.

Le psychologue Jean Paré a donné une conférence sur les multiples visages du courage. Le colloque a aussi été l'occasion de parler du projet « Travaillons ensemble », mis en place par la FTQ, le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et les employeurs, qui vise à créer une synergie afin d'intégrer et de maintenir les personnes handicapées en emploi. C'est avec humour et réalisme que les responsables du projet, Serge Leblanc et Marc Thomas, parcourent le Québec pour rencontrer les délégués, syndicats et employeurs afin d'expliquer les buts et objectifs de ce programme.

Dominique Poirier a rendu un témoignage très émouvant du sinistre dont elle a été victime et du coup de main précieux qu'elle a reçu des bénévoles de la Croix-Rouge. La consœur Liane Corneau a quant à elle témoigné de l'aide qu'elle a reçue du réseau des délégués sociaux et des déléguées sociales dans une période difficile de sa vie.

Une mise en scène de théâtre-forum a été présentée aux délégués et déléguées. Ce modèle de théâtre, tout à fait original, amène les personnes participantes à discuter et à proposer des solutions sur des problématiques particulières dans leur milieu de travail.

Un témoignage bouleversant

L'auteure Marie-Paule McInnis a offert aux personnes présentes un moment d'émotion très émouvant lors de la deuxième journée du colloque en présentant le récit de son livre « La survivante ». Un pur moment de sincérité, d'amour et de partage rendu avec toute l'émotivité qu'implique la perte de deux enfants en bas âge à la suite de circonstances tragiques. Un exemple de courage éloquent que les participants et les participantes ont grandement apprécié. Enfin, ce sont les allocutions de Jean-Marc Crevier, représentant régional FTQ, et de Daniel Boyer, nouveau secrétaire général de la FTQ, qui ont clôturé ce colloque fort réussi.

Merci à Brigitte Bergeron qui a coordonné ce colloque de main de maître!

2011

DES INTÉGRATIONS DIGNES DE MENTION

Édouard Mainville, commis d'épicerie

C'EST DANS LA RÉGION DE SHERBROOKE QUE LE SERVICE SPÉCIALISÉ DE MAIN-D'ŒUVRE POUR PERSONNES HANDICAPÉES (SSMO-PH), **TRAVACTION**, A MIS SUR PIED, IL Y A QUELQUES ANNÉES, UN PROGRAMME DE FORMATION EN ALIMENTATION ET COMMERCE POUR UNE CLIENTÈLE D'UNE DIZAINE DE PERSONNES AYANT UN HANDICAP AFIN DE LES INTÉGRER À UN POSTE DE COMMIS DANS UN COMMERCE D'ALIMENTATION.

Cette formation très complète comporte notamment l'apprentissage des différents services à la clientèle offerts en magasins. On y aborde également les règles obligatoires d'hygiène, les mesures préventives prévues à la *Loi sur la santé et la sécurité du travail*, ainsi que la certification requise par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

C'est grâce à cette formation qu'Édouard Mainville est aujourd'hui commis d'épicerie au Marché Le Végétarien à Sherbrooke et membre du syndicat des TUAC-500. Une preuve que l'entente tripartite employeur, syndicat et SSMO-PH rapporte à tout le monde.



Maxime Desbiens : aide-cuisinier

L'histoire de Maxime Desbiens est un bel exemple de combativité. Déficent intellectuel léger et dysphasique de type sémantique/pragmatique, Maxime vit avec des déficits d'expression et de compréhension. Habituellement, les personnes ayant ce genre de handicap exercent un travail routinier comprenant des tâches simples et répétitives, car elles font face à des difficultés de production par rapport à la moyenne des travailleurs et des travailleuses.

Maxime a été embauché comme plongeur à l'hôtel Le Georgesville, en Beauce, et intégré et maintenu en emploi par le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) de Chaudière-Appalaches. La section locale 9400 du Syndicat des Métallos a participé au processus d'intégration. Après quelque temps, Maxime s'est intéressé au travail accompli par les aides-cuisiniers et a décidé d'en informer son employeur. Celui-ci, non sans hésitation, lui a fait confiance et lui a appris les tâches réservées à un aide-cuisinier. Lentement mais sûrement, Maxime s'est senti de plus en plus à l'aise à accomplir ses nouvelles tâches et est devenu, selon les dires de l'employeur, un élément incontournable dans la cuisine renommée de cet hôtel qui non seulement dessert un restaurant, mais prend en charge des banquets pouvant servir jusqu'à 400 convives.

Une autre preuve des habiletés et des compétences d'une personne handicapée.

Vous pouvez voir les capsules vidéo d'Édouard et de Maxime sur le site du projet :

www.ftq.qc.ca/travaillonsensemble



Maxime Desbiens

4 / LE MONDE OUVRIER / MAI-JUIN 2011

2011

PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE

Xavier : un stagiaire hors du commun

Au printemps dernier, l'équipe du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE a été approchée afin d'accueillir un stagiaire issu du Programme TEVA - Transition école vie active - destiné aux jeunes personnes handicapées. C'est ainsi que Xavier Daydé, 17 ans, un jeune homme avec un syndrome d'Asperger et une paralysie cérébrale, se joignait cet été à l'équipe pour quatre semaines dans le but de se familiariser avec le monde du travail.

Xavier souhaitait atteindre plusieurs objectifs, notamment au chapitre des habiletés sociales, mais voulait également parfaire ses connaissances au niveau du traitement de texte. L'équipe lui a donné pour tâche de transcrire le verbatim des capsules vidéos réalisées dans le cadre du PROJET. Non seulement il a atteint son objectif, mais il a également su se faire apprécier de ses collègues stagiaires et employés de la FTQ. Ce fut une expérience aussi stimulante qu'enrichissante, autant pour l'équipe du PROJET que pour Xavier.



Xavier entouré des responsables du PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE, Serge Leblanc et Marc Thomas.

La collaboration : une culture qui s'enracine

Les efforts conjugués des acteurs impliqués dans le PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE sont aujourd'hui récompensés par la multiplication des rencontres tripartites, donnant parfois lieu à des projets pilotes prometteurs. Une culture de collaboration qui s'installe avec Hydro-Québec sur la Côte-Nord, en Abitibi et à Montréal, avec Rio Tinto à Jonquières, avec la Ville de Montréal, avec la Banque Laurentienne. Des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH), des syndicats et des employeurs qui se rencontrent, échangent et agissent, ça donne du ressort à l'intégration et au maintien en emploi des personnes handicapées.

Dans le dossier Rio Tinto Alcan, depuis mars 2010, l'équipe du PROJET s'est déplacée à quatre reprises afin d'établir les bases du projet pilote de maintien en emploi. Les syndicats des Métallos et des TCA, le conseiller régional FTQ ainsi que le SSMO-PH de la région se sont mobilisés afin de soutenir l'initiative. En octobre prochain, l'équipe du PROJET donnera une formation aux gestionnaires en ressources humaines afin de mieux les outiller face au travail des personnes handicapées et un premier cas de maintien en emploi devrait suivre au cours de l'automne.

Un bilan, des perspectives : une conférence

Sur le thème *L'accès à l'emploi : au-delà du handicap*, la conférence organisée par le PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE se tiendra le 7 et 8 novembre prochain à l'Auberge Universel à Montréal. Réunissant les différents acteurs du monde syndical, des SSMO-PH et des partenaires, cette conférence a pour but de dresser un bilan et d'établir des perspectives de continuité du travail de collaboration.

2011

L'ACCÈS AU TRAVAIL AU-DELÀ DU HANDICAP

Un bilan positif de trois années qui ont fait la différence !

Après trois ans de collaboration et d'expériences concrètes sur le terrain, dans les milieux de travail, le PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE arrive à son terme le 31 décembre. C'est dans ce contexte que l'équipe a réuni des acteurs du monde syndical, des services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) ainsi que des partenaires du marché du travail pour faire un bilan et établir des perspectives afin que la collaboration se poursuive et que le maintien et l'intégration des personnes handicapées restent à l'ordre du jour dans nos milieux syndiqués.



Sur le thème *L'ACCÈS AU TRAVAIL : AU-DELÀ DU HANDICAP*, près de 140 personnes des quatre coins du Québec se sont réunies pendant deux jours pour témoigner, échanger et partager afin de mettre en place des pistes d'action pour assurer la continuité de cette expérience unique.

Une image vaut mille mots

Les compétences des personnes handicapées, le rôle des syndicats, les programmes gouvernementaux et l'action syndicale en santé et sécurité du travail et en condition féminine sont parmi les sujets qui ont été abordés lors de la première journée. Pour chacun des sujets, une capsule vidéo avait été préparée afin d'illustrer concrètement le travail des divers intervenants. Un panel, constitué tantôt d'acteurs du monde syndical, tantôt d'intervenants des SSMO-PH, commentait les capsules et répondait aux questions de l'assistance.



La deuxième journée a été l'occasion de présenter, en présence des acteurs eux-mêmes, des capsules vidéo témoignant de cas d'intégration et de maintien en emploi. Les travailleurs, employeurs, délégués syndicaux et représentants des SSMO-PH ont témoigné et répondu aux questions de l'assemblée, permettant d'actualiser ces réalités d'intégration et de maintien.

Mar: Thomas et Serge Leblanc, chargés de projet, ont amorcé le segment bilan et perspectives en présentant un carnet de voyage truffé d'anecdotes, un moment aussi touchant que stimulant.

Si les conclusions de cette conférence et les perspectives vous intéressent, consultez le

www.ftq.qc.ca/travaillonsemble

2011

Travaillons ensemble

La FTQ des Laurentides et l'intégration des personnes handicapées



cdastous@groupejcl.com

Le marché du travail aura besoin de main-d'œuvre pour combler des milliers de postes au cours des prochaines années.

Plusieurs avenues ont été étudiées: l'immigration et l'augmentation du taux de natalité par des mesures d'aide à la famille font partie des pistes de solution. Et si l'on aidait les personnes

handicapées à intégrer le marché du travail?

C'est dans cette optique que la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), section Laurentides, a décidé de lancer un nouveau programme appelé *Travaillons ensemble*. Le but: sensibiliser les acteurs syndicaux et informer les milieux de travail aux mesures à prendre pour aider l'intégration.

«Intégrer une personne handicapée en emploi représente un défi dans la réalité du marché du travail. Nous croyons que les syndicats locaux peuvent agir concrètement, en partenariat avec les entreprises

syndiquées à la FTQ de la région, pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées», de mentionner Réal Bélanger, coordonnateur régional pour la FTQ.

Même si les syndicats ne sont pas responsables de l'embauche dans les entreprises, leur ouverture à l'intégration des personnes handicapées peut souvent faire toute la différence au travail, selon la FTQ. Comment? En jouant un rôle d'accueil et d'intégration à l'intérieur de l'entreprise et du syndicat, en négociant des clauses d'accommodement dans les conventions collectives, en plus d'assurer les services liés à la vie syndicale au quotidien.

«Le Québec se dit une société inclusive, mais, dans les faits, trop souvent des personnes sont mises de côté à cause de leur handicap. C'est lors de l'entrevue que commence l'élimination de la personne. Non pas qu'elle soit incompétente, mais parce qu'on ne se rend pas plus loin pour aller voir ses compétences. On l'élimine parce qu'elle est handicapée. Les personnes handicapées doivent être mises sur le même pied que tout le



La Fédération des travailleurs du Québec, section Laurentides, lance le projet *Travaillons ensemble*, une démarche pour aider les personnes handicapées à intégrer le marché de l'emploi.

monde», explique Marc Thomas, chargé de projet à la FTQ.

Le projet *Travaillons ensemble* est né en décembre 2010 des instances régionales affiliées à la FTQ. Cette initiative a été rendue possible grâce à l'implication de Réal Richard et de Carole-Agnès Desabrais, tous deux membres du Syndicat québécois des employés de services et du conseil régional Laurentides-Lanaudière.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par les congressistes, lors du 29^e Congrès de la FTQ. Notons que cette résolution confirme la détermination des syndicats affiliés de la FTQ à favoriser le dialogue avec les employeurs afin de faire une place aux personnes handicapées dans leur milieu.

Le projet *Travaillons ensemble* est soutenu financièrement par Emploi-Québec, la Commission des partenaires du marché du travail. De plus, le projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien des personnes handicapées du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

2011

Les personnes handicapées : une main-d'œuvre sous-utilisée

Dans une région comme les Laurentides, où l'on constate une pénurie de main-d'œuvre, les personnes handicapées représentent une ressource très sous-utilisée.

Afin de sensibiliser à ce sujet les syndicats et les entreprises où elle est présente, la FTQ vient de lancer le projet *Travail@ons Ensemble*, en collaboration avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées et avec l'aide financière d'Emploi-Québec.

Henri PRÉVOST • henri.prevost@hebdoquebecor.com

Dans la région, c'est avec Intégration-Travail Laurentides que la centrale syndicale mène cette opération originale qui, tout en s'adressant d'abord aux milieux de travail affiliés à la FTQ, vise aussi l'ensemble de la communauté. Lors du lancement jeudi à Sainte-Férouse, le chargé de projet **Marc Thomas** a rappelé que l'embauche ou le maintien en emploi de personnes handicapées est particulièrement difficile dans les entreprises syndiquées.

«Les préjugés et la méconnaissance sont des obstacles de taille», rappelle M. Thomas. Malgré les idées préconçues, ce n'est ni compliqué, ni coûteux d'intégrer un travailleur handicapé, assure-t-il. On estime que la moitié des cas ne nécessite aucun accommodement, tandis que, pour les autres, le coût est inférieur à 500 \$. Sans compter que l'entreprise peut profiter d'une aide financière du gouvernement.

Les services d'Intégration-Travail Laurentides sont par ailleurs gratuits. «Nous offrons un soutien à long terme, tant qu'il est nécessaire et autant de fois que nécessaire», souligne son porte-parole, **Michiel Bélanger**. Ces derniers d'années, cet organisme a contribué au

placement d'un millier de personnes handicapées. «Jusqu'à maintenant, très stable qui réduit le roulement de personnes», dit M. Bélanger, ajoutant que celle-ci contribue aussi à humaniser un milieu de travail.

Dignité et compétences

Pour **Mélanie Richard**, conseiller régional à la FTQ, c'est avant tout une question de respecter la dignité des personnes handicapées.

«Mais il ne faut pas voir ça comme une action charitable», prévient **Serge Leblanc**, l'autre chargé du projet, qui souffre lui-même de paralysie cérébrale. Dans un témoignage particulièrement éloquent, ce dernier a rappelé que «derrière le handicap, il y a une personnalité et des compétences». Joignant sa voix aux initiateurs de *Travail@ons Ensemble*, le porte-parole régional des Chambres de commerce, **Daniel Desjardins**, n'a pas manqué de souligner que la Chambre de Sainte-Agathe-des-Monts dont il est le directeur est sensible à cette réalité. Depuis 10 ans, cet organisme accorde un prix annuel à une entreprise pour ses efforts d'intégration de personnes handicapées.

PROJET

ST-ANTOINE
(Saint-Férouse)

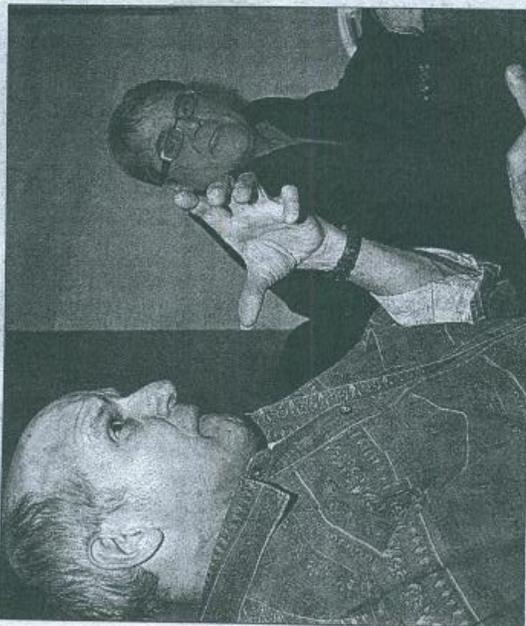
MIRABEL (ST-CANUT)
Bureau des ventes maintenant au 1769 André-Prévost à St-Antoine

Le Mirage

MODÈLE
à partir de
175 000\$
TPS, TVQ ET INFRA-STRUCTURES
(modèle non illustré)

Projet pilote de Rio Tinto Alcan

Faciliter l'intégration au travail des personnes handicapées



Serge Leblanc et Marc Thomas parcourent le Québec depuis deux ans afin de faciliter l'intégration au travail des personnes handicapées. Ils le font comme chargés de projet de la FTQ dans le cadre du programme Travaillons ensemble.

(Photo Sylvain Dufour)

CHICOUTIMI (SB) - Le Chicoutimien Serge Leblanc ne ménage pas temps et énergie pour faciliter l'intégration des personnes handicapées sur le milieu du travail. Il veut seulement que les travailleurs et les employeurs montrent un peu plus d'ouverture. La discussion porte ses fruits, car Rio Tinto Alcan entend mettre sur pied un projet pilote.

Au cours de la dernière semaine, Serge Leblanc, qui est atteint de paralysie cérébrale (n'allez surtout pas lui dire qu'il en souffre) et Marc Thomas, deux chargés de projet à la FTQ pour le programme Travaillons ensemble, ont rencontré des dirigeants de Rio Tinto Alcan (RTA) et des délégués sociaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ils ont discuté d'intégration au travail.

« Nous ne sommes pas là pour trouver des coupables. Nous voulons que les gens se parlent, qu'ils ne soient pas mal à l'aise devant les personnes handicapées. On

doit communiquer afin de faire tomber les préjugés. Nous ne demandons pas la charité, mais une ouverture d'esprit, de voir que ces gens peuvent aussi réaliser des choses dans les milieux de travail », lance Serge Leblanc, qui a quitté la région il y a 20 ans.

La rencontre avec les gens de RTA s'explique par le fait qu'il s'agit du plus important employeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Ils ont été approchés, car il se vit une certaine problématique avec les travailleurs qui deviennent handicapés alors qu'ils sont encore au boulot. Mais cette problématique n'est pas unique à RTA, mais nous souhaitons que les employés puissent continuer à être au travail afin de se valoriser. Personne n'aime être à la maison à ne rien faire. Le bon côté avec Alcan, c'est que la compagnie est ouverte à nos propositions », ajoute Marc Thomas.

Le projet pilote devrait être discuté dans les mois à venir.

Serge Leblanc veut s'assurer que les autres travailleurs des usines seront sensibilisés à cette réalité, afin qu'ils évitent de croire qu'ils doivent faire le travail des employés handicapés.

« Il ne faut pas placer ces personnes sur la voie d'évitement. Nous croyons qu'il y a des solutions et il faut les essayer », ajoute M. Thomas.

Serge Leblanc rappelle qu'il se bat depuis 1975 pour faciliter l'entrée au travail ou le maintien au boulot des personnes handicapées. La bataille est loin d'être terminée.

« Si un employeur fait des accommodements pour une personne handicapée, ce sont tous les travailleurs qui vont s'en servir. Et c'est souvent positif. Il suffit de penser à la rampe pour permettre au fauteuil roulant d'avoir accès à un bâtiment. Plusieurs personnes sans handicap l'utilisent aussi. Il faut juste se parler », conclut Serge Leblanc. □

LE QUOTIDIEN - LE LUNDI 21 FÉVRIER 2011

2011

L'égalité des chances pour les travailleurs handicapés

Publié le mardi, 26 avril 2011 15:55 - par Thérèse Martin

Beaucoup de personnes handicapées aptes au travail n'ont pas d'emploi parce qu'elles font face à des préjugés de la part des employeurs.

C'est pour sensibiliser les employeurs, les syndicats affiliés à la FTQ et la population en général que la Fédération des travailleurs du Québec et le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées effectuent actuellement une tournée du Québec. Ils viennent de faire halte dans le Bas-Saint-Laurent pour rappeler aux gens d'ici que les personnes handicapées ont avant tout des capacités, des connaissances et de l'expérience qui les rendent tout à fait aptes à se réaliser pleinement sur le marché du travail et à rencontrer les exigences des employeurs.



Marc Thomas, Serge Leblanc et Alain Harrisson sensibilisent les employeurs de la région à l'importance de donner une chance égale aux personnes handicapées.

Marc Thomas et Serge Leblanc, qui vit lui-même avec une paralysie cérébrale, se rendent notamment visiter les entreprises Norcast, à Mont-Joli, et Telus, à Rimouski. L'implantation d'un projet-pilote sur l'intégration au travail des personnes handicapées chez Telus est souhaitée par les représentants de la FTQ.

Encore trop souvent, à compétences égales, plusieurs employeurs hésitent à embaucher une handicapée. En comparant la situation de l'emploi pour les personnes handicapées et les personnes non handicapées, on note un écart de 30%. Dans la région, le Service spécialisé de main-d'oeuvre L'Élan rencontre environ 300 personnes handicapées, annuellement, sur le territoire de Rimouski-Nelgette, de La Mitis et de La Matapédia. Sur ce nombre, une centaine sont en emploi.

Souvent, l'exclusion commence à l'étape de l'entrevue, lorsqu'un employeur constate que la personne a un handicap. « Ce n'est pas le handicap qu'il faut regarder, d'abord, mais les capacités de la personne. Il suffit parfois d'apporter des modifications mineures à un poste de travail, par exemple. Et très souvent, aucune modification n'est nécessaire. Le projet « Travillons ensemble » a notamment pour objectif de fournir des outils aux syndicats et aux entreprises, afin de faciliter l'embauche et le maintien en emploi des personnes handicapées », conclut Alain Harrisson, de la FTQ.

2011



Le 26 avril 2011, avait lieu une conférence de presse pour souligner une autre présence de l'équipe du **PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE** au bureau régional de la FTQ du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Les-îles.

Suite à cette conférence de presse, la station radiophonique de La Pocatière, CHOX, 97,5 FM et celle de Rivière-du-Loup, CIEL FM, dans le cadre des émissions du matin du 27 avril ont présenté, en direct, une entrevue avec Marc Thomas, chargé de projet, **PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE.**



2011



Le 9 juin 2011, avait lieu une conférence de presse pour souligner la présence de l'équipe du **PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE** dans la grande région de Lanaudière.

Cette conférence de presse a été couverte par la radio M 103,5 FM de Joliette et fut soulignée à toutes les heures lors de l'émission du retour à la maison.

2011

L'article

Imprimer | Envoyer à un ami | Commenter (0) | PARTAGER

Travailleurs handicapés : motivés, souriants et efficaces



Publié le 21 Juin 2011
Daniel Richard

Pour faire réfléchir l'ensemble des employeurs et les syndicats face à une nouvelle ressource, on a procédé au dévoilement du projet **Travaillons ensemble**.

Des employeurs de la région et des représentants de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec, section Lanaudière, étaient de la partie.

Le Service spécialisé de main-d'œuvre pour personnes handicapées, **Essor II**, est d'avis qu'intégrer une personne handicapée représente un défi de taille dans la réalité du marché du travail. Il ajoute que les syndicats locaux peuvent agir concrètement, en partenariat avec les entreprises syndiquées FTQ de la région, pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.

« C'est lors de l'entrevue que commence l'élimination de la personne. Non pas qu'elle soit incompétente, mais parce qu'on ne se rend pas plus loin pour aller voir ses compétences. On l'élimine parce qu'elle est handicapée. Les personnes handicapées doivent être mises sur le même pied d'égalité que tout le monde », livre Marc Thomas, chargé de projet.

Une culture de collaboration

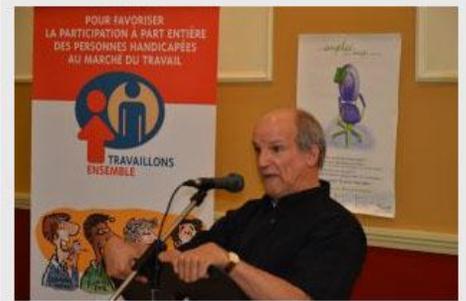
Serge Leblanc est un de ceux qui ont éprouvé plusieurs difficultés à dénicher un emploi, étant donné son handicap.

« Nous ne sommes pas là pour nous imposer, mais pour proposer. Malgré le handicap, nous devons être d'égal à égal. Il y a un pourcentage de personnes handicapées qui ont des aptitudes pour travailler et nous devons nous occuper d'eux », a-t-il lancé lors du point de presse.

Devant ce constat, et en partenariat avec le conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière, la présence du projet **Travaillons ensemble** dans Lanaudière a pour objectif d'arrimer les entreprises, les syndicats affiliés de la FTQ et le service spécialisé de la main-d'œuvre, **ESSOR II**, afin d'orienter leurs actions menant à l'embauche et au maintien des personnes handicapées en emploi. « Si toutes ces parties se parlent, il va se créer une synergie positive », ajoute M. Leblanc.

« Nous sommes partenaires du service spécialisé de main-d'œuvre depuis une dizaine d'années et la grande majorité des personnes handicapées que nous avons embauchées ont donné des résultats très positifs. Ils sont fiers d'occuper un emploi. Ces personnes entrent au boulot avec beaucoup d'entrain et ils font le travail que plusieurs employés n'aiment pas faire avec le sourire et de la motivation », indique André Perreault.

Rappelons qu'en décembre 2010, les instances régionales, affiliées à la FTQ, sont passées de la parole aux actes. Grâce aux initiatives de Réal Richard et de Carole-Agnès Desabrais, tous deux membres du Syndicat québécois des employés et employées de services et du Conseil régional FTQ Laurentides-Lanaudière, une résolution a été adoptée à l'unanimité par les congressistes, lors du 29^e congrès de la FTQ.



Le chargé de projet, Serge Leblanc a parlé de l'importance des travailleurs handicapés dans les entreprises.

2011

Le PAÉE à la Ville de Montréal Pour une société où chacun trouve sa place



Michèle Blais, agente d'information au SFMM (SCFP)

Relance du comité mixte PAÉE

Du côté du SFMM, des démarches ont été entreprises pour relancer le comité mixte prévu à l'article 37 de la convention collective (Programme d'accès à l'égalité) afin de développer une collaboration en la matière avec l'employeur.

Ouvert et intéressé, l'employeur a accepté l'offre. Depuis, un comité dont le mandat consiste à soutenir l'égalité des chances à l'interne et à contribuer à prévenir tout risque de discrimination systémique a vu le jour. Formé de six membres, trois représentants patronaux, soit Stéphane Patry, Joseph Salvo-Rossi et Suzanne Le Roux et trois représentants syndicaux, soit Marvin Ly, Sylvie Séguin et Michèle Blais, le comité a tenu une première rencontre le 6 juillet 2011. Cette séance de travail faisait suite à des échanges portant sur l'intégration en emploi des personnes handicapées. D'ailleurs, le 22 novembre 2010, les représentants du syndicat et de l'employeur ont rencontré Serge Leblanc et Marc Thomas, du projet *Travaillons ensemble*. Ce projet de la FTQ et du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) a pour but d'aider à augmenter la participation des travailleuses et des travailleurs handicapés au marché du travail.

Le comité a tenu une deuxième rencontre le 21 septembre dernier.

Pour ceux qui ont accès à l'Intranet de la Ville de Montréal, pour pourrez en savoir davantage et suivre les travaux du comité sur le PAÉE, en consultant WikiVille au <http://wiki/index.php/Accueil>. Le comité y publiera les comptes rendus des réunions et toute autre information en lien avec l'accès à l'égalité en emploi.

L'employeur a accepté la proposition syndicale et la prochaine réunion aura lieu le 9 novembre prochain à l'arrondissement Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles. Rien de mieux que d'être sur le terrain, en présence des gens responsables et des membres concernés, pour se rendre accessibles, disponibles et être à même de prendre le pouls au sein de nos milieux de travail.

2011

PROLONGATION DU PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE

La sensibilisation au cœur de nos préoccupations!

C'EST AVEC PLAISIR ET ENTHOUSIASME QUE LE PROJET
TRAVAILLONS ENSEMBLE POURSUIT SON TRAVAIL
JUSQU'AU 31 MARS 2012. QUELS QUE SOIENT VOS PROJETS
D'INTÉGRATION, DE MAINTIEN OU DE SENSIBILISATION, NOUS
SOMMES LÀ POUR VOUS SOUTENIR.



Les nombreuses rencontres que vous avez contribué à organiser avec les responsables des ressources humaines des entreprises, partout au Québec, ont permis de mieux faire connaître les compétences des personnes handicapées. Quand les préjugés tombent, les dossiers d'intégration et de maintien en emploi augmentent! Les 180 dossiers d'intégration et de maintien en emploi de travailleuses et travailleurs handicapés témoignent de l'efficacité de la sensibilisation et du réseautage entre l'employeur, le syndicat local et les services spécialisés de main-d'œuvre. C'est pourquoi nous comptons sur vous pour continuer à nous ouvrir les portes des entreprises syndiquées FTQ.

En effet, la concertation employeur, syndicat local et services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées (SSMO-PH) forme le triangle qui permet des résultats concrets et satisfaisants sur le terrain.

Les personnes handicapées : au centre du processus

La conférence *Liaccès au travail : au-delà du handicap* qui a eu lieu les 7 et 8 novembre dernier, a mis en lumière l'importance de la participation de la personne handicapée dans les processus d'intégration et de maintien en emploi afin de progresser plus rapidement et plus efficacement vers la réussite. Les personnes handicapées : un apport social évident, un apport économique important!

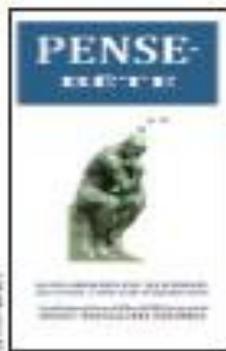
En plus de la synthèse et des conclusions de la conférence disponibles au www.ftq.qc.ca/travaillonsensemble, la vidéo synthèse de la conférence vous donnera le poulx de cette formidable rencontre.

LE MONDE OUVRIER, JANVIER FÉVRIER 2012

2012

TRAVAILLONS ENSEMBLE Pour aller plus loin...

LE PROJET TRAVAILLONS ENSEMBLE VIENT DE TERMINER CE QUE NOUS ESPÉRONS ÊTRE UNE PHASE DANS SA VIE. ÉTALÉ SUR QUATRE BELLES ANNÉES, DE 2008 À 2012, CE PROJET A PARU BIEN COURT À L'ÉQUIPE DU PROJET, ÉDITH FORBES, SERGE LEBLANC ET MARC THOMAS, QUI ONT TRAVILLÉ EN TANDEM AVEC LA FTQ ET LE GROUPEMENT DES ORGANISMES SPÉCIALISÉS POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPÉES.



elles participent dorénavant aux activités de leur nouvelle famille syndicale.

Avant de partir pour d'autres projets, Édith, Serge et Marc ont produit un *Pense-bête*, pour que leur travail continue son bonhomme de chemin. En 12 pages seulement, on y retrouvera une description des valeurs communes qui relient les services spécialisés de main-d'œuvre pour personnes handicapées et les syndicats. La manière d'approcher une entreprise syndiquée et de s'adresser au bon interlocuteur est décrite de façon simple et précise, tout en indiquant les clauses de convention collective qu'il faut avoir à l'œil. La brochure a le grand mérite, en peu de mots, de décrire des situations réelles où de bonnes solutions ont pu être appliquées à des problèmes particuliers. En bref, le *Pense-bête*, un outil inspirant, qu'on peut se procurer en téléphonant au 514 383-8000 ou, sans frais, au 1 877 897-0057.

LE MONDE OUVRIER / MARS-AVRIL 2012 / 7

2012